



OFFRE D'EMPLOI

Intitulé du poste à pourvoir :
Chargé(e) de mission Agro-Environnement



Le Syndicat Mixte de la Baie de Bourgneuf (SMBB) est une structure publique avec 7 intercommunalités membres situées en Vendée et Loire-Atlantique. Disposant d'une équipe dynamique de 20 agents répartis en 4 pôles, le SMBB œuvre dans :

- l'amélioration de la qualité des eaux et des milieux aquatiques sur le périmètre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du Marais breton et du bassin versant de la Baie de Bourgneuf (1 000 km²) ;
- la protection de la biodiversité sur le site Natura 2000 « *Marais, breton, baie de Bourgneuf, île de Noirmoutier et forêt de Monts* » ;
- l'animation de deux observatoires relatifs à l'eau et la biodiversité ;
- la gestion hydraulique du Marais breton nord réalimenté (manœuvre de vannages) ;
- la gestion des Milieux Aquatiques (GEMA) et la réduction des transferts de pollution par ruissellement ;
- la lutte contre les espèces invasives animales et végétales sur les territoires des communautés de communes de Challans Gois, d'Océan de Monts et de Sud Retz Atlantique.

Dans le cadre de la réorganisation de ses services, le SMBB recherche un chargé(e) de mission en charge du volet agro-environnemental au sein du SMBB auprès de la profession agricole, avec l'animation des outils contractuels suivants :

- L'animation des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) à enjeu Eau et à enjeu Biodiversité proposées aux agriculteurs, respectivement sur le bassin versant bocager de la baie de Bourgneuf et le site Natura 2000 du Marais breton/île de Noirmoutier.
- La mise en œuvre d'actions agricoles visant la réduction des transferts de pollution par ruissellement déclinées dans le programme d'actions du Contrat territorial Eau (2023-2028) sur les bassins versant du Falleron, Loup pendu et des affluents de l'étier de Sallertaine.

Missions, activités et tâches

Sous l'autorité hiérarchique du responsable de pôle GEMA/Biodiversité, vous serez **en charge de** :

- **Mettre en œuvre le volet réduction des transferts de pollutions par le ruissellement :**
 - participation à la définition de la stratégie de lutte contre les pollutions diffuses par le ruissellement,
 - établir une programmation pluriannuelle des opérations de réduction des transferts,
 - mise en œuvre des opérations inscrites dans le Contrat territorial Eau (volet pollution diffuse),
 - définition des projets d'aménagements de lutte contre le ruissellement (dimensionnement),
 - animation et concertation auprès des exploitants agricoles et ou des maraîchers concernant la mise en place des dispositifs anti ruissellement (fossés à redents, bassin tampon...),
 - élaboration des pièces techniques de marchés publics et de dossiers de subventions,
 - développement des partenariats (fédération des chasseurs etc.),
 - supervision des travaux (suivi) et représentation du maître d'ouvrage (réception).

- **Coordonner et animer les deux dispositifs MAEC à enjeu Eau et à enjeu Biodiversité** en collaboration avec la Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire :
- rédaction des Projets Agro-Environnementaux et Climatiques (PAEC),
 - organisation et animation des comités de pilotage et des groupes de travail,
 - organisation et animation des réunions d'information pour les exploitants agricoles sur le dispositif,
 - organisation des formations obligatoires dans le cadre des MAEC,
 - suivi des exploitants engagés (90 pour les MAEC à enjeu Eau et 200 pour les MAEC à enjeu biodiversité),
 - veille juridique et technique sur les sujets relatifs aux MAEC,
 - lien avec les services de l'Etat pour le pilotage du dispositif (DRAAF) et le suivi des dossiers (DDTM),
 - rédaction des bilans.

Spécifiquement pour les MAEC biodiversité :

- réalisation des entretiens individuels avec les exploitants agricoles pour définir avec eux les mesures les plus adaptées aux enjeux de biodiversité sur leurs exploitations,
- rédaction des plans de gestion (notamment cartes),
- réalisation des diagnostics terrain dans le cadre de mesure spécifique dont l'entretien des fossés tertiaires et des mares, les marais salants et la conservation d'eau sur les prairies (inventaires naturalistes, échanges avec l'exploitant sur les actions à mettre en œuvre, rédaction d'un diagnostic avec plan de travaux),
- suivi des curages de fossés et des mares réalisés dans le cadre des MAEC et réalisation d'une carte bilan des suivis.

Un accompagnement et/ou formation sont prévus sur plusieurs mois.

Profil recherché

- Formation de niveau bac + 2 avec expérience confirmée à bac + 5 (master, diplôme d'ingénieur...) en agroenvironnement et biodiversité.
- Expérience agro-environnementale souhaitée.
- Connaissances naturalistes (zones humides, oiseaux) et des enjeux agro-environnementaux.
- Connaissance en agriculture (polyculture-élevage et maraîchage).
- Connaissance en « hydraulique agricole » et sur des techniques de lutte contre le ruissellement (plantation, fossés à redents, ...).
- Connaissances des instances, processus, et circuits de décision de la collectivité.
- Connaissance des procédures réglementaires : Dossier Loi sur l'Eau, Déclaration d'intérêt général, séquence Eviter, réduire, compenser et code des marchés publics.
- Capacité à vulgariser les enjeux environnementaux et à convaincre.
- Très bon relationnel, aisance à l'oral et en animation de réunions.
- Sens de l'autonomie, rigueur.
- Bonne expression orale et écrite, bonnes capacités d'analyse et de synthèse.
- Maîtrise du SIG (QGIS) et des outils informatiques courants (Word, Excel, PowerPoint).
- Permis B exigé.

Conditions du poste

Poste à pourvoir : dès que possible.

Contrat de projet minimum d'un an renouvelable jusqu'à 6 ans relevant de la filière technique de catégorie B

Temps de travail : temps complet 35h/semaine ou 37,5 semaines avec ARTT.

Rémunération selon profil et expérience.

Lieu de travail : 52 rue du Port, 85230 – Beauvoir sur Mer. Des déplacements seront à prévoir sur le territoire du SMBB ainsi qu'à Nantes et La Roche-sur-Yon. Des voitures de service sont à disposition.

Avantages : régime indemnitaire (RIFSEEP), titres-restaurants, participation de l'employeur à la mutuelle santé et/ou la prévoyance, prestations sociales FDAS-CNAS, télétravail possible.

Procédure de recrutement

ENVOI DES CANDIDATURES	Les candidatures (lettre de motivation et CV) doivent être adressées à l'attention de Monsieur Jean-Yves BILLON, Président du Syndicat Mixte de la Baie de Bourgneuf, au plus tard le 31 décembre 2024 par voie électronique (mrousseleau@baie-bourgneuf.com) au format NOM.prenom. Cv et lettre de motivation dans un seul PDF.
INFORMATION SUR LE POSTE	Julie Ayçaguer, responsable des pôles biodiversité et GEMA, jaycaguer@baie-bourgneuf.com - 02 51 39 55 62.